



COMMUNIQUE DE PRESSE

12 février 2021

Contact presse : Sarah Granet
Communautés de Communes Pays Beaume Drobie
et Pays des Vans en Cévennes
Tél : 07 57 43 26 83
Mail : communication@pays-beaumedrobie.com
Mail : communication@cdc-vansencevennes.fr

Contact presse : Sarah Burleraux
Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche
Tél. 07 72 45 69 58
Mail : communication@cc-gorgesardeche.fr
Site internet : www.cc-gorgesardeche.fr

Transition énergétique en sud-Ardèche : Rappel et compléments d'information sur le webinaire participatif pour les habitant-e-s

Un réchauffement climatique de +4,5°C est attendu sur le territoire d'ici la fin du siècle (*source : étude Chambre d'Agriculture 2020*). Cette perspective inquiétante pour nous et nos enfants impose d'agir pour en limiter les effets.

Dans le cadre de la mise en place d'une démarche Territoire à Energie Positive (TEPos) en sud Ardèche, un atelier de travail et d'information va avoir lieu **Jeudi 18 février prochain à 18h30** sur le sujet, à destination de tous les habitants du sud Ardèche.

L'atelier du jeudi 18 février à 18h30

Il s'agit d'une première rencontre, pour construire la démarche avec celles et ceux qui font le territoire. Associations, entreprises, institutions, élu-e-s, habitant-e-s : tous les acteurs du territoire peuvent participer. D'autres ateliers seront organisés par la suite. Il sera donc possible de contribuer plusieurs fois.

Covid oblige, la forme de ce premier atelier, prévu initialement pour se tenir en réunion physique, a été adaptée en format numérique. L'atelier se déroule donc uniquement en ligne. Durée estimée : 2h. La participation est gratuite mais **uniquement sur inscription préalable**.

Comment s'inscrire ?

Il suffit d'envoyer un email à : tepossudardecche@gmail.com

Vous recevrez en retour un e-mail contenant le lien d'inscription au webinaire.

Comment se déroule l'atelier ?

Le webinaire propose une présentation de la démarche dans laquelle s'engage le territoire et les habitant-e-s sont invité-e-s à diverses reprises à apporter leurs contributions au détour de questions telles que : *Quelle est votre perception des enjeux pour le territoire ? Quelles sont les actions en cours dont vous avez connaissance ?* Chacun-e pourra réagir, poser des questions et proposer des idées.

Les objectifs de la démarche Territoire à énergie positive

Réduire de moitié les besoins en énergie du territoire d'ici 2050, en favorisant sobriété et efficacité énergétiques, et couvrir les besoins restant par des énergies renouvelables produites localement. La réussite de ce genre de démarche repose sur l'engagement de tous (collectivités, citoyens, ...) pour construire des solutions intelligentes et efficaces.

Qui porte la démarche TEPos en Sud-Ardèche ?

- Les 3 Communautés de Communes : Pays des Vans en Cévennes (cheffe de file), Gorges de l'Ardèche et Pays Beaume Drobie. Elles se lancent conjointement dans cette démarche de transition énergétique territoriale.
- L'ALEC 07, Agence locale de l'énergie et du climat, en est partenaire. Elle fournit une expertise technique sur le territoire et anime des rencontres, tout comme le SDE (Syndicat Départemental d'Énergie) et le Département de l'Ardèche.
- L'ADEME, Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont toutes deux financeurs du projet.



Centrale photovoltaïque, aérodrome de Lanas (07) ©Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche